

Image not found or type unknown



## Associée partie sans ag préalable ni document signé

Par **orguyrine**, le **28/07/2009** à **09:49**

Bonjour ,  
Je viens vous exposer les faits suivants :  
Je suis membre d'une scp ( scp rodrigues-sereau) et mon associée a quitté le cabinet médical sans me prévenir, sans réunion préalable. Elle a ouvert un cabinet parallèle dans la même ville.  
Elle a retiré tous ses malades de l'ordinateur et pris du matériel ainsi que ses feuilles de maladie. Plus aucune recette n'est versée sur le compte de la scp mais elle continue à émettre des chèques même antidatés, le compte est débiteur.  
Pouvez-vous me donner la marche à suivre pour mettre un terme à cet agissement  
En vous remerciant